



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Comment faire une évaluation - □ □ L'égalité entre les sexes

Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Gatineau (Québec)
K1A 0G4
Tél.: (819) 997-5006
Sans frais : 1-800-230-6349
Télécopieur : (819) 953-6088
(Pour les malentendants et les personnes atteintes
de troubles de la parole (ATS) seulement: (819) 953-5023
Sans frais pour les malentendants et les personnes atteintes
de troubles de la parole (ATS) seulement : 1-800-331-5018)
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Canada 

COMMENT FAIRE UNE ÉVALUATION

L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

N° 4
Mai 2001

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXAMEN DU RENDEMENT

À propos de nos guides

La Direction générale de l'examen du rendement prépare ces guides dans le but d'améliorer la mesure du rendement et les rapports.

Elle y décrit les principaux éléments de l'évaluation afin d'établir des normes et de faire connaître les attentes de l'ACDI.

L'évaluation étape par étape

- 1 Les préliminaires
- 2 Le modèle de CR
- 3 L'évaluation participative
- 4 L'égalité entre les sexes
- 5 Le plan de travail
- 6 La collecte et l'analyse des données
- 7 Le rapport d'évaluation
- 8 Le modèle de sommaire
- 9 Le modèle de résumé
- 10 La communication des résultats

NOTRE GUIDE

L'égalité hommes-femmes, un gage
de développement durable

On reconnaît partout dans le monde que l'égalité entre les sexes constitue à la fois un but fondamental du développement et une condition essentielle à une croissance durable. Dans son récent rapport intitulé « *Engendering Development* », la Banque mondiale montre que les sociétés pratiquant la discrimination sexuelle sont moins capables que d'autres de se développer de façon progressiste et de lutter contre la pauvreté. De plus, dans sa stratégie « Notre engagement à l'égard du développement durable », l'ACDI estime que la pleine participation des femmes est essentielle au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

À cet égard, l'Agence appuie sans réserve la participation pleine et égale de tous les hommes et de toutes les femmes au développement durable de leur société et de leur milieu. L'égalité entre les sexes figure parmi ses six grands objectifs prioritaires d'intervention et représente un thème transversal dans toutes ses activités de développement. Selon la politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes (1999), l'Agence « doit tenir compte de l'égalité entre les sexes comme faisant partie intégrante de toutes ses politiques, tous ses programmes et projets ».

Ce guide doit aider les gestionnaires et évaluateurs de l'ACDI de même que ses partenaires à intégrer l'évaluation des résultats en matière d'égalité entre les sexes à toutes les étapes de l'évaluation. On y traite de ce que l'ACDI a appris sur la façon de s'y prendre pour connaître les progrès accomplis sur le plan de l'égalité entre les sexes et pour évaluer les résultats atteints.

Remarque : Ce guide est un complément au
« Guide de l'évaluation à l'ACDI ».

Canada

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

De quoi s'agit-il, au juste?

La politique de l'ACDI

- ☑ Faire avancer la participation des femmes au développement durable de leurs sociétés, à titre de décideuses, sur un pied d'égalité avec les hommes.
- ☑ Appuyer les femmes et les filles dans le plein exercice de leurs droits fondamentaux.
- ☑ Réduire les inégalités entre les femmes et les hommes quant à l'accès aux ressources et aux bénéfices du développement, et au contrôle sur ces mêmes ressources et bénéfices.

Intégrer l'égalité entre les sexes dans les évaluations consiste à évaluer la contribution d'un projet ou investissement donné à l'atteinte de résultats correspondant à une amélioration de la qualité de vie des femmes et des hommes.

Pour ce faire, il faut :

Créer les conditions permettant l'évaluation de l'égalité entre les sexes, c'est-à-dire :

- Poser les bonnes questions
- Affecter les ressources nécessaires à cette évaluation
- Trouver les bons évaluateurs
- Choisir les bonnes méthodes d'évaluation

Mesurer les résultats et les communiquer en tenant compte du Cadre des résultats et des facteurs clés de réussite de l'ACDI ainsi que des objectifs de sa politique en matière d'égalité entre les sexes

Établir les leçons à tirer du projet concernant l'amélioration de l'égalité entre les sexes afin que les nouvelles interventions tiennent compte de l'expérience acquise par l'ACDI.

COMMENT PROCÉDER

Comment organiser, concevoir et gérer
l'aspect évaluation des résultats
concernant l'égalité entre les sexes

1 - Préparation du cadre de référence

Leçon à retenir

Souvent, les rapports d'évaluation ne traitent que superficiellement de l'égalité entre les sexes, pour peu qu'ils en traitent, quand le cadre de référence :

- ◆ fait état d'un trop grand nombre de points à évaluer, et
- ◆ ne donne pas d'indications précises à l'évaluateur au sujet de questions particulières ayant un rapport avec l'égalité entre les sexes.

Aide-mémoire

- ☑ L'égalité entre les sexes est prise en compte sur tous les plans (motifs de l'évaluation, portée et objet, participation des intéressés, rôles et responsabilités, documents à produire).
- ☑ Le cadre de référence mentionne ce que l'ACDI souhaite apprendre au sujet de l'égalité entre les sexes.
- ☑ Les intéressés sont décrits selon leur sexe, leur âge, leur origine raciale et ethnique et leur situation socio-économique.
- ☑ Les points à évaluer sont bien délimités et classés par ordre de priorité, en tenant compte de la contribution des femmes et des hommes.
- ☑ Des questions visent plus particulièrement l'évaluation des résultats au regard de l'égalité entre les sexes, ces questions ayant un rapport avec la poursuite des objectifs énoncés dans la politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes.
- ☑ La responsabilité de l'évaluation des résultats concernant l'égalité entre les sexes est clairement assignée.
- ☑ Les attentes concernant l'égalité entre les sexes dans les documents à produire sont clairement énoncées.

2 – Compétences et savoir-faire

Leçon à retenir

L'évaluation des résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes ajoute une nouvelle dimension aux méthodes habituelles et exige plus de temps et de ressources.

Quand l'équipe d'évaluation comprend un ou une spécialiste de l'égalité hommes-femmes, il y a plus de chances que certaines données soient ventilées selon le sexe et que l'on procède à une évaluation des résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes.

L'utilisation de ce genre de compétences peut favoriser le recours à des méthodes privilégiant la participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité.

Aide-mémoire

- ☑ Le temps et les ressources nécessaires ont été consacrés à l'évaluation des résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes.
- ☑ Les heures de travail prévues sont réalistes compte tenu du choix de méthodes participatives et de la nécessité de contacts approfondis avec les intéressés.
- ☑ Le chef de l'équipe d'évaluation est capable d'intégrer les préoccupations concernant l'égalité entre les sexes dans les constatations, conclusions et recommandations de son équipe.
- ☑ Des membres de l'équipe d'évaluation possèdent les compétences nécessaires en matière d'égalité entre les sexes, ou l'équipe compte un spécialiste de la question.

3 – Méthodologie

Leçon à retenir

Plus la méthode d'évaluation est participative, plus grandes sont les chances que les constatations comportent des données ventilées par sexe et traitent des résultats sur le plan de l'égalité des sexes.

Ces résultats sont de meilleure qualité quand la participation des intéressés est prévue à toutes les étapes de l'évaluation (planification, réalisation, présentation de rapports).

Aide-mémoire

- ☑ La méthode d'évaluation retenue est participative et prévoit la participation équitable des femmes et des hommes.
- ☑ Des indicateurs tenant compte du sexe permettent de mesurer les résultats concernant l'égalité entre les sexes sur les plans qualitatif et quantitatif à tous les niveaux de la chaîne des résultats.
- ☑ Les sources de données se prêtent à la collecte de données ventilées selon le sexe.
- ☑ L'échantillon de consultation est représentatif de la clientèle visée (sexe, âge, origine ethnique et raciale et situation socio-économique).
- ☑ Les méthodes de collecte et d'analyse des données permettent de bien mesurer les résultats du projet chez les femmes et chez les hommes.

4 - Transmission et diffusion des résultats


Leçon à retenir

Une bonne évaluation permet à l'ACDI d'évaluer le rendement de ses activités au regard de l'égalité entre les sexes tout en montrant à ses partenaires ce qu'il convient de faire à l'avenir.

Les leçons tirées de l'évaluation sont mieux assimilées quand l'information est concrète et qu'elle s'adresse à des auditoires particuliers.


Aide-mémoire

- ☑ Il existe une stratégie dans laquelle on précise qui se servira de l'information sur les résultats concernant l'égalité entre les sexes, et quelle est la meilleure façon de présenter, de réunir et de diffuser cette information selon l'auditoire cible.
- ☑ Des ressources suffisantes sont affectées à la mise en application de cette stratégie.
- ☑ L'analyse des constatations et conclusions de l'évaluateur se fonde sur des données ventilées par sexe et montre comment le projet a contribué à faire avancer l'égalité entre les sexes.
- ☑ Les facteurs ayant contribué aux résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes sont mentionnés.
- ☑ Les recommandations concernant l'égalité entre les sexes facilitent la prise de décisions.
- ☑ Les leçons relatives à l'égalité entre les sexes ont un caractère stratégique et peuvent s'appliquer à d'autres activités de développement.

LES BONNES QUESTIONS À POSER

En répondant à certaines des questions suivantes, l'évaluateur appelé à rendre compte de ses constatations et des résultats obtenus accorde l'attention voulue à l'égalité entre les sexes et se conforme au « Cadre des résultats et des facteurs clés de réussite » de l'ACDI.

Atteinte des résultats

- Dans quelle mesure le projet a-t-il : 1) favorisé la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision, 2) fait la promotion des droits des femmes et des filles, et 3) amélioré l'accès des femmes aux ressources et avantages du développement et leur appropriation de ces ressources et avantages?
- Comment les résultats que le projet a permis aux femmes et aux filles d'obtenir se comparent-ils à ceux qu'ont obtenus les hommes et les garçons?
- Quelles répercussions imprévues l'investissement a-t-il eues sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons?
- Comment les résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes ont-ils contribué aux résultats globaux de l'investissement?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il amélioré la capacité des intéressés de faire la promotion de l'égalité entre les sexes?

Rapport coût-efficacité

- Le rapport entre les coûts et les résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes est-il raisonnable?
- Des modèles offrant un meilleur rapport coût-efficacité permettent-ils d'obtenir les mêmes résultats?

Pertinence des résultats

- Dans quelle mesure les résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes contribuent-ils à réduire la pauvreté?
- Dans quelle mesure les femmes et les hommes, parmi les intéressés, sont-ils satisfaits de ces résultats?

- Dans quelle mesure les résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes concordent-ils avec les positions/engagements en cette matière des principaux partenaires/groupes intéressés (gouvernements, organisations régionales/locales, etc.) dans les pays bénéficiaires?
- Dans quelle mesure le projet appuie-t-il les interventions des partenaires ou d'autres organismes militant en faveur de l'égalité entre les sexes dans le pays en question?

Caractère durable des résultats

- Dans quelle mesure le maintien des résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes sera-t-il assuré après le retrait de l'ACDI?
- Quels facteurs risquent le plus de nuire au caractère durable des résultats? Que peut-on faire pour réduire ce risque?

Partenariat

- Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé la participation équitable des femmes et des hommes à la prise de décisions?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué au développement des capacités propres à favoriser l'égalité des sexes dans les pays bénéficiaires?
- La participation des femmes et des filles s'est-elle heurtée à des obstacles particuliers? Le cas échéant, dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à lever ces obstacles?
- Dans quelle mesure a-t-on fait appel à des groupements de femmes et à des organisations militant en faveur de l'égalité des femmes pour obtenir les résultats recherchés sur ce plan?

Qualité de la conception

- A-t-on procédé à une analyse comparative par sexe à l'étape de la conception du projet?
- La clientèle visée a-t-elle été bien définie et les données la concernant ont-elles été ventilées par sexe, âge, origine raciale et ethnique et situation socio-économique?
- Dans quelle mesure a-t-on consulté les femmes et les filles, les hommes et les garçons au sujet de leurs besoins et priorités et du problème de développement en cause?
- Dans quelle mesure a-t-on tenu compte des besoins et priorités des femmes et des filles, des hommes et des garçons au moment du choix du projet et de sa conception?
- À l'étape de la planification du projet, a-t-on établi une stratégie réaliste de promotion de l'égalité entre les sexes?

Utilisation appropriée des ressources

- ☑ A-t-on fait des efforts particuliers pour assurer la représentation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux de la gestion du projet et de la prestation de l'assistance technique?
- ☑ Jusqu'à quel point la participation des femmes à la gestion du projet a-t-elle influé sur les résultats concernant l'égalité entre les sexes?
- ☑ Jusqu'à quel point le non-recours ou le recours à des compétences de gestion en matière d'égalité entre les sexes a-t-il influé sur les résultats atteints à cet égard?

Interventions éclairées et rapides

- ☑ Les mesures de suivi ont-elles permis de bien mesurer les progrès visant l'atteinte des résultats escomptés sur le plan de l'égalité entre les sexes?
- ☑ A-t-on assuré un bon suivi des risques liés à l'égalité entre les sexes et des obstacles à surmonter selon le sexe?
- ☑ Les groupes intéressés ont-ils bien compris et reconnu le besoin de favoriser l'égalité entre les sexes? Qu'aurait-on pu faire de plus pour que ces groupes s'engagent davantage à poursuivre les objectifs établis par l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes?

Ce guide s'inspire d'un texte préparé par Margot Rothman avec l'aide de Lucie Bazinet, d'Ok-Kyung Pak et de Tamara Sequeira.

Nous aimerions remercier chacune de ces personnes pour leur précieux concours.

Nos guides sont réservés à un usage interne.

Ils ne servent d'aucune manière à définir la politique de l'ACDI ni à la modifier.

Si vous avez des suggestions à nous faire, nous en prendrons connaissance avec le plus grand intérêt.

Voici notre adresse électronique :
dger_prb@acdi-cida.gc.ca

Merci